



de la mer une superbe algue pétrifiée qu'il s'empressa d'offrir à sa fiancée.

"Mais voici que la guerre éclate et oblige tous les matelots à partir sur la flotte vénitienne vers les rives d'Orient.

"La pauvre jeune fille pleure le départ de son fiancé et reste des jours entiers à contempler la belle algue qu'il lui a laissée comme gage de son amour. Tout en regardant ces superbes nervures, reliées de fibres si légères, elle tresse les fils terminés par un petit plomb qui pendent autour de son filet; peu à peu, elle reproduit de ses doigts habiles le modèle aimé sur lequel ses yeux se portaient sans cesse. A la fin, elle réussit : la dentelle à *piombini* était inventée."

Peu à peu, la fabrication de la dentelle se répandit dans plusieurs pays. Gènes et Venise n'eurent plus le monopole : on se mit à pratiquer le même art à Bruxelles, en Espagne, en Saxe et en France. Chez nous, c'est en Auvergne que la dentelle s'implanta tout d'abord; c'est à peu près de Catherine de Médicis que date la prospérité du Puy. Dans les environs de Paris, on fabriquait une dentelle assez grossière, appelée bisette.

A partir du XVII^e siècle, le luxe dans le costume devint extrême; non seulement les vêtements extérieurs, mais même le linge se couvrirent d'ornements d'un prix exagéré, soit en broderies, soit en dentelles. C'est sous Henri III que fut introduite la mode de la fraise en France : il paraîtrait que ce nom vient de la ressemblance qu'on aurait trouvée entre ce genre de collet et la fraise de veau. Le roi poussait à cette mode pour dissimuler une cicatrice qu'il avait sur le cou. On raconte que la première fois qu'il parut en public avec une fraise, il excita le rire de ses sujets; et une troupe d'étudiants le hua en lui criant : "A la fraise, on connaît le veau !" On voit que, de tout temps, les hôtes du quartier latin ont été respectueux de l'autorité.

Sous Louis XIII, on abandonna la fraise pour porter des cols rabattus; mais l'usage de la dentelle ne fit qu'augmenter dans la toilette : on en mit non seulement aux manchettes, mais aussi aux jarretières et aux larges bottes à l'écyère, si à la mode à cette époque.

Ce luxe était inouï, si l'on songe au prix énorme que coûtait alors la dentelle. Une paire de manchettes d'homme, en point de Flandres, valait environ 4,000 francs. Il paraît que la fabrication ne demandait pas moins de dix mois, en travaillant quinze heures par jour! Une coiffure de femme, en dentelle, pouvait aller jusqu'à 24,000 francs!

Tant de luxe effaroucha les principes rigoristes de Louis XIII; d'autant plus que de grandes quantités de numéraire sortaient du territoire pour passer en Italie, dont les dentelles étaient les plus recherchées. Nous avons vu ce prince réglementer, en 1629, l'usage de la broderie; son édit s'appliquait également à la dentelle. D'autres furent promulgués dans le même sens, durant la minorité de Louis XIV, sous le ministère de Mazarin. En 1639, on prescrivit "que les habits ne porteraient que deux passements en dentelles de soie, de deux doigts de hauteur au plus, lesquelles dentelles seraient appliquées sur les étoffes des habits, sans aucune étoffe entre eux deux." Ce même édit porte également défense de porter des fraises en dentelles et d'en mettre aux linéals ainsi qu'aux draps de lit.

Ces prescriptions nous étonnent aujourd'hui. On ne voit pas bien, au XIX^e siècle, un gouvernement, quel qu'il soit, réglementer la largeur des dentelles qu'une femme aura l'autorisation de porter dans une soirée; mais, sous l'ancien régime, elles étaient fréquentes et paraissaient naturelles.

Cependant, il est vrai de dire que les édits somptuaires n'étaient pas toujours rigoureusement suivis. Ils eurent souvent pour effet d'accroître au contraire le luxe dans les costumes, tellement l'esprit de contradiction est inhérent à la nature humaine! Elles furent rares, les fabriques qui durent fermer à la suite des ordres royaux! Un groupe industriel, cependant, fit exception : c'est l'Auvergne; la dentelle commençait à y devenir florissante lorsqu'en 1640, le Parlement de Toulouse, s'appuyant sur les édits, crut devoir les aggraver encore, en interdisant, dans toute l'étendue de son ressort, de porter de la dentelle, et cela, sous peine d'amende!

Les motifs invoqués par le Parlement sont bizarres; c'était la difficulté de se procurer des domestiques dans la région, la plupart des habitants étant occupés à cette profession; c'était le renchérissement de la toile, occasionné par la consommation trop grande des fils par la dentelle; c'était la disparition des différences de costumes entre les grands et les petits, tous voulant en porter également.

C'était une ruine pour toute la région du Puy, où la plus grande partie des femmes tiraient leur existence de cette fabrication.

C'est à un Père Jésuite, du nom de François Régis, canonisé par le pape Clément XII en 1736, que l'industrie dentellière dut d'avoir la vie sauve. Prédicateur émérite, il prêchait, à cette époque, des missions dans les campagnes de l'Auvergne; il entendit les plaintes des femmes que les conséquences des prescriptions nouvelles réduisaient à la mendicité. Par son influence, il obtint la révocation de l'ordonnance; on lui attribue même la gloire d'avoir ouvert des débouchés au commerce de la dentelle en mettant les ouvrières de l'Auvergne en rapports avec les négociants de Toulouse; de là, les dentelles pénétrèrent en Espagne, et ensuite en Amérique. C'est pour cette raison que les dentellières invoquent aujourd'hui saint François Régis comme leur patron.

Jusqu'à la fin de sa vie, Mazarin tenta de réagir contre le luxe; en 1660, l'année d'avant sa mort, il rendit encore un dernier édit somptuaire. Il faut croire que l'on s'en émut guère en France, et que ce dernier coup d'autorité sénile du ministre fut plutôt accueilli par un immense éclat de rire que par des plaintes. Qu'on en juge par cette pièce anonyme, sortie des salons de Rambouillet, fine satire de l'édit en question, qui eut à l'époque un succès de grande popularité. Nous ne pouvons nous empêcher d'en citer à nos lecteurs l'analyse qu'en donne l'auteur déjà cité dans ce chapitre :

"En conséquence de l'édit somptuaire contre le "luxe du costume, Mesdames les Broderies

"Les Points, Dentelles, Passements,

"Qui, par une vaine despende,

"Ruinoient aujourd'hui la Franco,

"se réunissent et concertent les mesures à prendre
"pour leur commune défense. Point de Gènes et
"Point de Raguse haranguent d'abord la Compagnie.
"Ensuite Point de Venise, qui semble regarder
"Raguse d'un œil jaloux, s'écrie :